

Propositions Direction : budget 2,9%

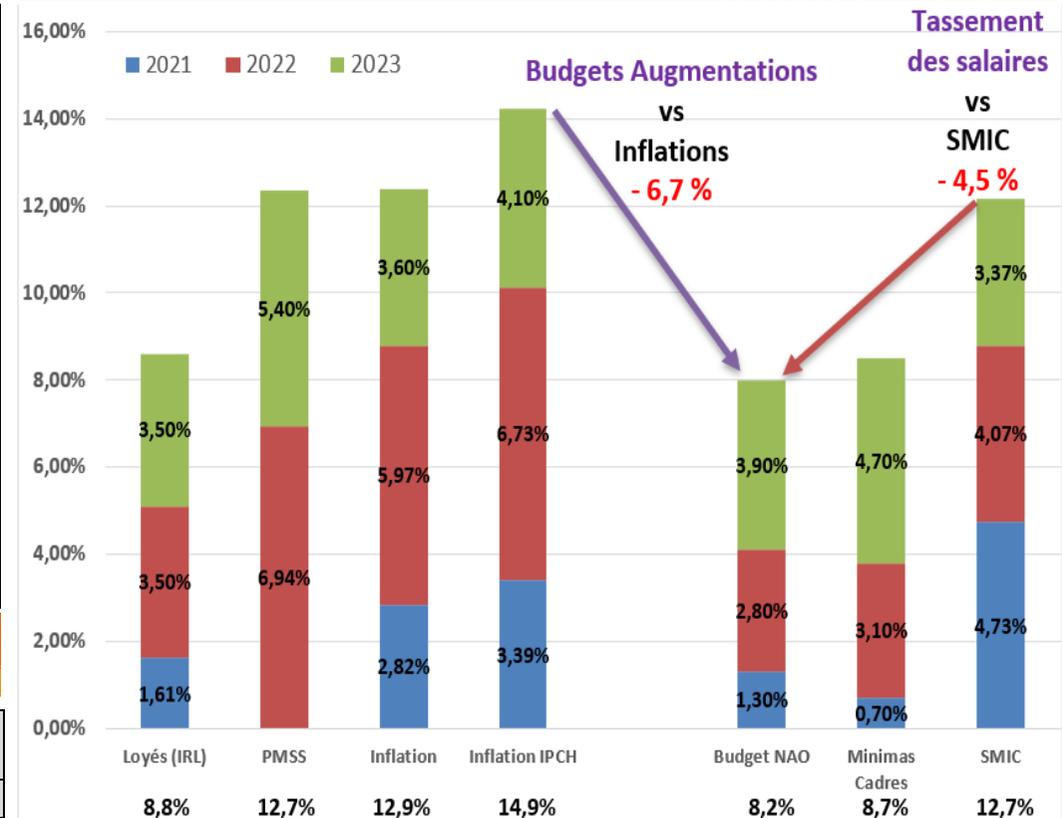
Mesures principales	Salaire de base ≤ 55 642 € (1,2 PASS)	Salaire de base > 55 642 €
A.G.	2,8%	-
Plancher A.G.	800 €	-
A.I (budget)	0,6%	2,8%
Plancher A.I.	-	800 €
Rétroactivité des mesures au 1 ^{er} janvier 2024		Obtenu
Mesures spécifiques	Prime panier	7,30 €
	Ticket restaurant	11,67 €
	Subvention RIE	2,80 €
	Gratuité des boissons chaudes pour tous les sites (Vitré / Dijon)	Obtenu
	2 journées chômées payées travailleurs en RQTH (handicap)	Obtenu

Revendications principales CFDT T2

Augmentation	Salaire de base annuel	≤ 55 642€ (1,2 PASS)	> 55 642€ ≤ 115 920 €	> 115 920€ (2,5 PASS)
A.G.	A.G.	7 %	-	-
	Plancher A.G.	2 400 €		-
A.I.	A.I.	5,4%	3%	
	Plancher A.I.	1,00%		

- **Primes indexées** sur le budget NAO : Transport auto, forfait mobilité, départ à la retraite, médaille du travail, cooptation, indemnité Télétravail ...
- **Repas** : Titre Repas à 12,00€, RIE 3,10€.
- **Convergence** : Revalorisation des budgets des C.S.E, remboursement du transport en commun, C.E.T. abondé.
- **Télétravail** : Titre Repas par jour télétravaillé, indemnité à 100€ / mois, conditions de travail adaptées aux JO 2024.
- **CCN** : Actualisation des salaires aux minima conventionnels au 1^{er} janvier 2024.

Inflations vs Budgets NAO (sur 3 ans)



Perte du pouvoir d'achat des salariés
≈ 6.7%

Prochaines réunions :
R3 - 29 février | R4 - 07 mars

10 Revendications secondaires pour les sites parisiens^(a)

^(a) Sites parisiens : T2 – Pessac - Sophia

Revalorisation des différentes primes

- Forfait mobilité durable à 400€ | Transport auto à 450€
- Réévaluation de la prime médaille du travail en fonction du % budgété des NAO
- Revalorisation de la prime de départ retraite 350€ par année d'ancienneté
- Plafonnement à 20 ans de la prime d'ancienneté

Ouverture d'accords

- Prime exceptionnelle de 2 000€ ou abondement PEG
- Plan Epargne Retraite Collectif Groupe (PERCO)
- Compte Epargne Temps abondé (convergence IISF)
- Révision accord participation avec une formule dérogatoire
- QVCT (Qualité de Vie et Condition de Travail)

Retrouvez les autres revendications secondaires dans notre précédent tract (R1)

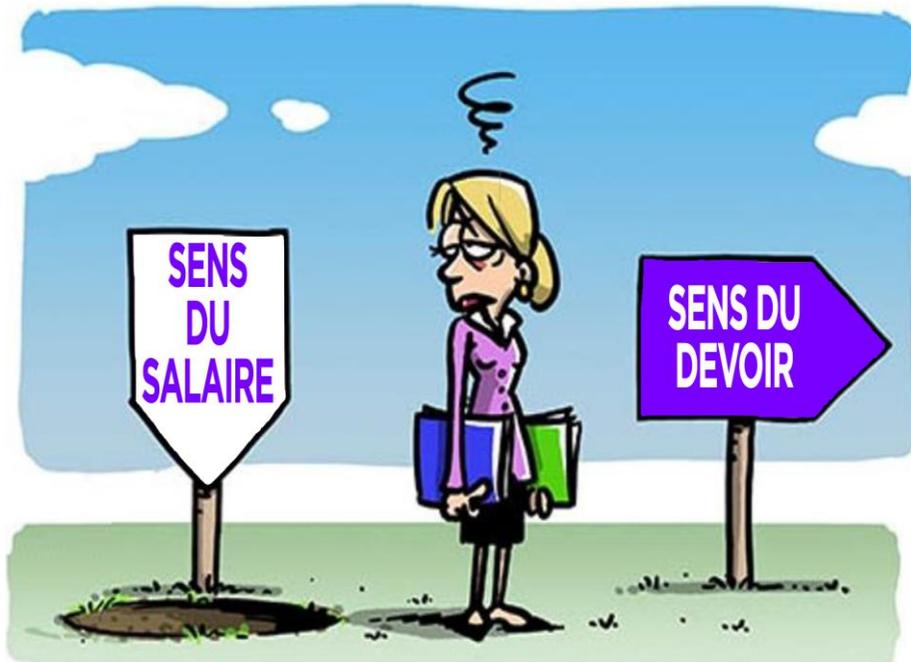
Des salariés **mécontents** par :

- Une baisse du pouvoir d'achat (6,7% sur les 3 dernières années),
- Des écarts (ratio \approx 21) qui se creusent entre les plus bas et les plus hauts salaires,
- La non-application des minimas conventionnels.

Des salariés **dévalorisés** par :

- Des **Fiches Descriptives d'Emploi** ne correspondant pas aux activités significatives des salariés,
- Un déclassement de facto lié à la réception de leur nouvelle classification.

LA DIRECTION REMERCIE LES **EFFORTS** DES SALARIÉS



Des salariés **inquiets** par :

- Des réorganisations qui se suivent, sans vision à long terme **ni bénéfice**,
- Une appréhension liée aux probables ventes « à la découpe »

**A VOTRE ECOUTE,
N'HESITEZ PAS,
CONTACTEZ-NOUS**

Cfdt:

